Informations pratiques

Contraventions: les tarifs

Il vaut mieux glisser quelques centimes dans les horodateurs ou marcher une centaine de mètres pour être bien garé, sinon, gare à l'amende. A titre indicatif:

- 25 € Absence d'enregistrement à l'horodateur ou horaire dépassé ramené à 15€ en cas de réglement dans un délai de 4 jours.
- 35 € Stationnement gênant (sortie de garage...).
- 135 € Stationnement sur emplacement handicapé ou stationnement dangereux (passage piéton, trottoir, voie bus...).

Dématérialisation

- Il n'est plus obligatoire de placer le ticket de stationnement sur le tableau de bord de votre véhicule.
- Une notification de Forfait Post-stationnement (FPS) sera déposée sur votre véhicule, en cas d'infraction.
 - -> Le FPS sera envoyé par courrier, à votre domicile, pour un paiement sur la plateforme de l'ANTAI.
- -> Vous pouvez aussi le régler directement à l'horodateur dans un délai de 4 jours. Le montant sera alors ramené à 15 €.

Police municipale

27, rue de Casseneuil 47300 Villeneuve-sur-Lot Tél : 05 53 49 50 30



Facilitez-vous la ville!

En Villeneuvois, tous les bus sont gratuits!



Pensez-y

Cœur de ville, commerces, services publics

La ligne 5 "Boulevards" C'est un départ tous les 1/4 d'h Du lundi au samedi De 7h30 à 19h30

Villeneuve-sur-Lot



Stationner en centre-ville ?



Le bon plan!



www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

Zone Chrono

450 places gratuites en centre-ville





Limité à 2h/jour

Enregistrement obligatoire sur l'horodateur

Zone Tempo

Stationnement payant et abonnés





Limité à 7h

Paiement en espèces ou par carte bancaire

15 min	0,10€	3h	2,10 €
30 min	0,30€	4h	2,60 €
1h	0,70 €	5h	3,10 €
1h30	1,00 €	6h	3,60 €
2h	1,40 €	7h	25,00 €

Cartes d'abonnement

Carte Résidents : 20 €/mois ou carte Actifs : 30 €/mois

Elles sont délivrées sur présentation de la carte grise mentionnant l'adresse du domicile en centre-ville et d'un justificatif de domicile ou, pour la carte actif, d'un certificat de travail ou d'une attestation de l'employeur. Disponibles à la Police municipale.

Parkings gratuits

7/7j - 24/24h Plus de 1500 places

Rive gauche
Parking de l'Hôtel de Ville
Parc des expositions

